

**ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE DES PROPRIETAIRES DE L'ASSOCIATION  
FONCIERE  
PASTORALE DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2016 A LA MAISON D'HUEZ**

**Sont présents ou représentés 47 propriétaires selon la feuille des propriétaires de la dernière  
assemblée générale**

Le quorum est atteint, les membres de l'assemblée des propriétaires représentant plus de la  
moitié des surfaces de l'Association.

L'Assemblée des Propriétaires débute à 14h 30

**ORDRE DU JOUR :**

1. Présentation et vote du projet ESF par M. X. Perrier-Michon
2. Présentation par la SATA du TCSP et vote pour le survol du périmètre de l'AFP, proposition de points de stockage des matériaux et présentation et vote de la piste des Coqs reliant Huez.
3. Régularisation des parcelles AFP AB 232 et B3 et vote.

**1/PRESENTATION DU PROJET DE L'ESF :**

- Dans la perspective d'améliorer les offres aux enfants et de faciliter la découverte de la glisse dans le secteur des Bergers au Chalet des Enfants, Xavier Perrier-Michon Directeur de l'ESF, propose l'installation d'un nouveau tapis roulant. L'installation est située sur une zone biotop cependant les services de la DDT ont donné leur aval. Les parcelles concernées sont à la fois communales et privées. Des indemnités supplémentaires seront versées à l'AFP dans le cadre de la convention.
- Le Vote a lieu à mains levées :
- Contre : 1
- Abstention : 5
- Pour : 41
- Total exprimé = 47 voix

**Le vote confirme donc l'installation par l'ESF d'un tapis roulant près du Chalet des Enfants.**

**2/ PRESENTATION DES TRAVAUX SATA :**

**1/ Proposition de zone de stockage de matériaux :**

Christophe Monier propose 3 zones de stockage de matériaux sains répartis sur le secteur de 1800. En effet il précise que c'est dans l'intérêt commun car ces zones minérales permettent aussi d'améliorer l'alpage. Ces zones pourront évoluer chaque année, au fil du temps et des besoins et ce

service sera ouvert à l'ensemble des propriétaires faisant des terrassements sur la commune d'Huez. M. Guy Bory reproche de ne pouvoir assez précisément déterminer les zones concernées. D'Autre part il s'interroge sur le fait qu'aucune demande n'a été faite pour le stockage dans la Combe du Crozet. Christophe Monier répond qu'il y a bien eu des échanges avec les propriétaires concernés. Jean-Yves Noyrey propose qu'un groupe d'adhérents puisse aller sur site afin de définir précisément les possibilités de zones. Cette carte sera évolutive. Le syndicat se réunira ultérieurement pour proposer un montant par camion qui déchargera de la terre dans le périmètre de l'AFP.

- Le Vote a lieu à mains levées :
- Contre : 0
- Abstention : 1
- Pour : 46
- Total exprimé = 47 voix

**Le vote confirme donc la proposition de 3 zones de stockage de matériaux, et ce principe de zones évolutives.**

### **2/Présentation du TCSP :**

Christophe Monier Directeur général de la SATA et Christophe Petit Directeur des pistes et de la sécurité, en remplacement de Christian Reverbel, présentent le projet de transport collectif en site propre sur plan et demandent l'accord des propriétaires pour le survol du périmètre de l'AFP, le tracé est nettement plus à gauche que celui actuel, car un premier arrêt s'effectuera au niveau du virage n° 2.

- Le Vote a lieu à mains levées :
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 47
- Total exprimé = 47 voix
- **Le vote confirme donc le survol du périmètre de l'AFP par la future installation de la remontée mécanique.**

### **3/ Présentation de la piste des Coqs :**

Christophe Monier Directeur général de la SATA et Christophe Petit Directeur des pistes et de la sécurité, proposent un tracé pour une nouvelle piste reliant l'Alpe au village d'Huez : la piste des Coqs.

Cette dernière partira du haut du Signal et rejoindra Huez à travers la forêt et aura un impact sur les végétaux, mais après travaux il explique qu'il y aura une replantation d'arbres plus en adéquation avec le terrain. Romuald Roche prend la parole et explique qu'il est choqué par l'aspect actuel de la piste des hirondelles avec des grosses cassures qui défigurent la montagne, et que par conséquent il est sceptique sur les dommages de ces nouveaux travaux. Christophe Monier lui répond que le chantier sur les Hirondelles sera traité dans son aspect paysagé à terme. Nicole Barral explique qu'il faut attendre la fin des travaux dans leur globalité afin de pouvoir juger de l'impact.

- Le Vote a lieu à mains levées :
- Contre : 12
- Abstention : 0
- Pour : 35
- Total exprimé = 47 voix
- **Le vote confirme donc l'acceptation par l'AFP, le principe d'une nouvelle piste reliant l'Alpe au village d'Huez mais demande que des études plus poussées soient présentées lors de la prochaine assemblée générale.**

### **3/ REGULARISATION DES PARCELLES AB232 ET B3 :**

Valérie Orcel explique qu'un propriétaire de l'AFP souhaite après acquisition de terrain remettre en pâturage une surface qui actuellement sert de parking public au niveau de la SATA et cela depuis très longtemps. Denis Delage précise qu'en application du Code Rural, l'AFP sur décision de l'Assemblée des Propriétaires peut très bien louer des parcelles à des usages autres qu'agricole. Roland Roche exprime son mécontentement et a l'impression d'être dépossédé de son bien.

- Le Vote a lieu à mains levées :
- Contre : 8
- Abstention : 8
- Pour : 31
- Total exprimé = 47 voix
- **Le vote confirme donc l'acceptation par l'AFP que les terrains AB232 et B3 demeurent utilisés en l'état actuel, c'est-à-dire en parking. Une subvention sera discutée entre le syndicat et la mairie pour l'occupation de ces 2 parcelles. Cette subvention sera versée par la commune dans le pot commun de l'AFP.**

### **4/ QUESTIONS DIVERSES :**

- La SATA précise que la piste de la Sûre restera une piste de skis si la piste des coqs se fait
- Concernant la suppression de la piste des Sarrazins, la SATA précise que cette suppression avait été actée lors de la présentation des travaux du Signal lors de la dernière assemblée générale.
- Mr Naclard demande où en est la loi Montagne envers les AFP, celle-ci doit être votée courant octobre par le Parlement.

Fin de l'assemblée générale à 16H30

Alpe d'Huez, 6 Octobre 2016

Valérie ORCEL

Présidente de l'AFP